

Programme de formation sur la sécurité des intervenants lors d'interventions impliquant des véhicules électriques, hybrides et à pile à combustible

- Formation :** Programme de formation en développement professionnel axé sur la sécurité des intervenants lors d'interventions impliquant des véhicules électriques, hybrides et à pile à combustible.
- Clientèle cible :** Services d'incendie, premiers répondants et opérateurs de remorqueuses.
- Historique :** La National Fire Protection Association (NFPA) a élaboré un programme de formation sur la sécurité des véhicules électriques, hybrides et à pile à combustible à l'intention des premiers répondants et des opérateurs de remorqueuses. L'École nationale des pompiers du Québec (ENPQ) a signé une entente avec le Conseil canadien des directeurs provinciaux et des commissaires des incendies (CCDPCI) et la NFPA pour l'acquisition d'une licence d'utilisation du programme de formation *Sécurité des véhicules électriques pour les intervenants d'urgence*.
- Des représentants de l'ENPQ ont participé à l'activité de formation de la NFPA afin de se familiariser avec le programme de formation multimédia composé de cours magistraux, de vidéos et de documents qui décrivent les procédures et les précautions recommandées sur le terrain.
- Nos représentants formés par la NFPA ont, à leur tour, formé plus de 47 instructeurs au cours des derniers mois. D'autres instructeurs recevront la même formation sous peu.
- Description du cours :** Cette formation, d'une durée d'environ 10 heures, comporte sept modules se définissant comme suit :
- Module I : Introduction
 - Module II : Notions élémentaires et risques relatifs à l'électricité
 - Module III : Caractéristiques de sécurité et systèmes des VH/R et des VE
 - Module IV : Intervention initiale – identification, immobilisation et neutralisation
 - Module V : Opérations d'urgence
 - Module VI : Véhicules à pile à combustible
 - Module VII : Récapitulatif du programme
- Pendant la formation, les apprenants se réfèrent aux documents suivants :
- *Guide d'urgence pour les véhicules électriques et hybrides;*
 - *Programme de formation sur la sécurité des véhicules électriques, hybrides et à pile à combustible – Manuel de l'apprenant.*

Planification : Les gestionnaires de formation peuvent faire une demande de départ de cours Hors programme : Sécurité des véhicules électriques, hybrides et à pile à combustible. Ils devront également faire une demande d'examen.

Présentation sommaire : Durée : 10 heures, incluant une session de familiarisation avec des véhicules électriques, hybrides et à pile à combustible organisée par les gestionnaires de formation, en collaboration avec les concessionnaires automobiles de leur région.

Condition d'admission : Avoir un dossier conforme dans FOCUS. Aucun autre prérequis.

Évaluation : Un examen écrit (15 questions) effectué à l'aide du document suivant : ***Programme de formation sur la sécurité des véhicules électriques, hybrides et à pile à combustible – Manuel de l'apprenant.***

Coût : Consulter la *Grille tarifaire* en vigueur dans la section Boutique en ligne de notre site Web, à cette adresse : www.ecoledespompiers.gouv.qc.ca

Ratio instructeur/élèves : 1/16.

Diplôme : Certificat *Sécurité des véhicules électriques, hybrides et à pile à combustible* (sans sceau IFSAC).

Équipement requis :

- 1 local de formation pour le nombre de participants;
- 1 projecteur;
- 1 fil VGA pour connecter l'ordinateur portable au projecteur (aucune sortie HDMI disponible).